

Mercredi 9 décembre 2015

Entretien avec Paul Reder,

earl@comberousse.com 04 67 85 05 18

par Patrick Mayet et Manuel Ibanez

éleveur sur la commune de Courmonterral (34)

Impliqué dans ADEAR LR, CIVAM empreintes, élu chambre agriculture Hérault

Échanges sur le domaine de Comberousse

Alain Reder, père de Paul, s'est installé sur cet espace de garrigue dans les années 70 avec un troupeau de près de 350 moutons. Dans les années 80, il plante des vignes sur cet espace de garrigues.

En 2001 quand Paul reprend le domaine, il relance un troupeau en complémentarité de la vigne qu'il passe en AB. L'objectif du troupeau est pour l'entretien des garrigues.

Aujourd'hui, le troupeau est géré à deux avec Cyril Callebaut.

Échanges sur ses implications associatives et syndicales

- Civam empreintes : valorisation des milieux naturels par le pastoralisme (ovin-bovin), sur la zone des garrigues 2 éleveurs adhérents. Actions de ce Civam : échanges de pratiques (conduite du troupeau notamment), prouver l'intérêt du troupeau dans l'entretien des milieux...

- élu Confédération paysanne à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault : très mobilisé sur les mesures Pac milieu méditerranéen

- Adear – terres vivantes : association qui fait de l'installation progressive, souvent hors des clous (absence de foncier, économique progressif...) ou caractère innovant

- le réseau InPact (Initiative pour un Agriculture Citoyenne et Territoriale) regroupe Adear, Civam, Terre de Liens, Marchés paysans, boutiques paysannes, Nature&Progrès, etc.. Objectif avoir des projets en synergie, communiquer ensemble.

Échanges sur les aides disponibles sur le secteur

ici pas d'ICHN, en bas on n'est censé vivre de la vigne, pas de l'élevage. Le handicap naturel lié aux milieux secs méditerranéens non reconnu.

Heureusement, les PAEC (Projets Agro-environnementaux et Climatiques) associés à un périmètre défini et uniformisant les MAEC, amène des aides prioritaires sur les systèmes herbagers en zone non ICHN (objectif de compenser ces manques)

pour un éleveur qui s'installe il peut compter sur 40 à 70 % d'aides : PAC (prime par brebis, DPB -droit paiement de base) + aides second piliers avec les MAEC (Natura2000, DFCI...)

Il y a néanmoins un besoin de simplification (comme l'ICHN en zone montagne), importance de mobiliser des juristes sur ce sujet.

Échanges sur les installations

Quelques installations actuellement dans le coin, échanges sur Jean-Paul Bessières qui s'installe à Issanka. Il y a des jeunes qui sont intéressés. Il y a un potentiel d'installation et un potentiel de services connexes.

Les problématiques :

- sur l'accès au foncier. Creuser la problématique du conventionnement avec l'ONF.
- communiquer auprès des élus sur l'intérêt du pastoralisme, l'intérêt des garrigues
- défendre l'agriculture méditerranéenne à l'échelle nationale et européenne
- intérêt de la diversification, appui sur des exploitations agricoles existantes

- réfléchir à de nouvelles solutions de commercialisation. Réflexion sur Alès (avec Nature&Progrès) sur la question des abattoirs mobiles.

Échanges sur le projet pasto-garrigue

y ajouter un questionnement en terme agro-écologique :

- comment s'y prendre pour que ce soit durable un redéploiement pastoralisme ?
- comment intervenir sur le milieu pour augmenter la ressource (ex. des pinèdes, des mattes de chênes verts...) ?
- comment prendre en compte les évolutions climatiques ?

Conseils

- bien regarder la carte des PAEC
- aller rencontrer Sylvain Micola qui a une vision fine des MAEC